

**CABINET VÉTÉRINAIRE**

Dr FERRE-FAYACHE Delphine
639 Route de Figeac
46120 Lacapelle-Marival
Tel : 05 65 40 81 44
Fax : 05 65 11 00 49
cabinetvet.lacapelle@orange.fr

Facture

Pièce N° : F 768

Le 28/02/2025

Date limite de paiement le: 30/03/2025

Code client : 413

N°intracommunautaire client :

MR MOLES PATRICK

LABERNADIE

46120 LABATHUDE

F384UDa4

Le paiement de cette facture devra intervenir dans les trente (30) jours à compter de la date d'émission de ladite facture. Conformément à l'article L.441-6 du Code du commerce, tout retard de règlement supérieur à trente jours est susceptible de donner lieu à une pénalité égale à 12% et à 40 euros H.T. de frais de recouvrement.

Date limite de paiement le : 31/03/2025

Merci de privilégier le paiement par virement bancaire (Coordonnées en pied de page).

Page: 1

Désignation	Taux	Prix Unité H.T.	Qté	Montant H.T.
Pour des bovins VIANDE N° EDE: 46139063 date de dernière visite : 24/01/2025				
- Bon du 08/02/2025 N° : 70705 / R R				
HERBIMILK SEAU 3 KG - EAN : 3700454550065	20,00	50,17	1,00	50,17
COLOSTIMUNE SACHET 100 G - CIP : 8086573	20,00	15,54	2,00	31,08
CANDILAT VEAU SOL INJECTABLE FL. 20 ML - GTIN : 03700454501418	20,00	22,75	1,00	22,75
- Bon du 25/02/2025 N° : 70704 / R R				
ASPIRINE 50 BT 1 KG - GTIN : 03660144008750	20,00	19,04	1,00	19,04
Sous-total : 123.04 H.T. 147.65 T.T.C.				

Taux	Base	TVA	Taux	Base	TVA
20,00	123,04	24,61	0,00		
0,00			0,00		
0,00			Autre		

Total H.T. 123,04
Tva 24,61
Total T.T.C. 147,65

Total honoraires H.T.

N° de TVA intracommunautaire : FR12500078456

Total à Payer 147,65 €

EI CABINET VETERINAIRE Dr Delphine FERRE-FAYACHE 639 Route de Figeac 46120 LACAPELLE MARIVAL France

Membre d'une ass. de gestion Agréé acceptant le règlement par Chèque.

IBAN: FR76 1120 6000 9260 0084 4746 896

BIC: AGRIFRPP812

SIRET : 50007845600018 - RCS - 500078456 - Code NAF : 75.00Z



CABINET VÉTÉRINAIRE

Dr FERRE-FAYACHE Delphine
639 Route de Figeac
46120 Lacapelle-Marival
Tel : 05 65 40 81 44
Fax : 05 65 11 00 49
cabinetvet.lacapelle@orange.fr

Facture

Pièce N° : F 768

Le 28/02/2025

Code 413

MR MOLES PATRICK

46120 LABATHUDE

Page: 2

Conformément à l'article L.441-6 du Code du commerce, tout retard de règlement supérieur à trente jours est susceptible de donner lieu à une pénalité égale à 12% et à 40 euros H.T. de frais de recouvrement.